

Avis de constitution

SOCIETE « CENTRE OPTIQUE MEDICAL SARL »

Siège ABIDJAN, COCODY ANGRE 7Eme TRANCHE  
DANS LE CENTRE COMMERCIALE TERA LOT 3211 ILOT  
263., Lot 3211, Ilot 263

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/01/2026, et enregistrés le 06/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE OPTIQUE MEDICAL SARL  
»

Objet : • VENTE DE PAIRES DE LUNETTES ET MONTURES,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, COCODY ANGRE 7Eme TRANCHE  
DANS LE CENTRE COMMERCIALE TERA LOT 3211 ILOT  
263., Lot 3211, Ilot 263

Dirigeant(s) M KPAKOTE EPSE KOUAME HENI KOKO

(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-00976 du 23/01/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05036/GTCA/RC/2026 du 23/01/2026

